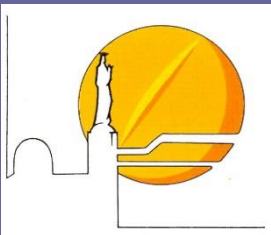


Licence Professionnelle
Industries Pharmaceutiques,
Cosmétologiques et de Santé : gestion,
production et valorisation
"Produits de Santé et Cosmétiques"



Licence professionnelle IPCS : Produits de santé & Cosmétiques

Une formation qui permet d'intégrer les métiers des Industries de Santé, en possédant une forte expertise technique de fabrication et de contrôle.

Licence Professionnelle Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : gestion, production et valorisation

Spécialité Produits de Santé et Cosmétiques

Insertion professionnelle :

Sur les trois dernières années, la formation affiche **un taux d'insertion professionnelle à plus 85% six mois après le diplôme.**

Objectifs :

Cette formation, certifiée ISO 9001 : 2015 depuis plus de 10ans, permet de s'insérer dans les métiers des Industries de Santé et plus particulièrement dans les secteurs de la PHARMACIE et de la COSMETOLOGIE qui sont l'illustration de la rigueur et l'excellence requises. En possédant une forte expertise technique de fabrication et de contrôle, vous serez à même de dialoguer avec les personnes du département qualité et celles du service règlementaire.

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES

Être titulaire de :

L2 en Sciences de la terre ou Sciences de la vie, ou Chimie

DUT en biologie ou Chimie

BTS de Chimie ou de Biologie

Baccalauréat scientifique + 1 année universitaire + VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Programme :

La Licence vise à apporter des connaissances théoriques et des compétences techniques transversales le domaine de l'élaboration des médicaments, des cosmétiques et des compléments alimentaires pour ne citer qu'eux.

En effet les industries de santé recherchent cette polyvalence qui permet aux assistants de recherche d'appréhender les imbrications étroites entre les différents secteurs mis en jeu comme :

- le réglementaire (UE 3 réglementation des produits de santé : 30H),
- le développement galénique (UE 2 Base de la cosmétologie : 40H, UE 4 préformulation : 40H, UE 5 Développement du médicament : 80H),
- le contrôle qualité (UE 6 Validation des méthodes, Appareillage, Métrologie : 68H, UE 8 Gestion de la Qualité 65H)...

La mise en œuvre de cette polyvalence se retrouve dans le projet Tuteuré (UE 10) où les étudiants doivent élaborer un produit de santé depuis l'idée jusqu'à la preuve de concept avec une mise en situation de commercialisation. L'insertion professionnelle se fait au travers de l'alternance en entreprise avec suivi par l'équipe pédagogique qui effectue deux visites sur les lieux de l'alternance.

Les étudiants qui ont suivi la formation sur ces trois dernières années affichent **un taux de satisfaction de 93%** en moyenne.



Secteurs d'activité ciblés :

- Conception et mise en forme du médicament et des cosmétiques
- Contrôles chimiques du médicament et des cosmétiques fabriqués
- Assurance qualité / Contrôle Qualité
- Réglementaire
- Production



Emploi type conféré par le diplôme :

Assistant de Recherche, votre mission : collaborateur direct vous assisterez le chercheur/coordonateur responsable des projets.



Capacités conférées aux diplômés :

- Être capable de rechercher l'information scientifique dans les bases de données et les brevets.
- Posséder une forte technicité dans les procédés de conception et mise en forme des médicaments et des cosmétiques.
- Posséder une technicité avec une haute valeur ajoutée dans les méthodes de chimie analytique, développement de méthodes spécifiques (HPLC, CPG...).
- Être capable de rechercher et analyser des revues scientifiques en Anglais, décrire ses fabrications en anglais scientifique, dialoguer au travers des différents supports multimédias avec tout interlocuteur (clients/dirigeants...)
- Être capable de travailler en équipe, de synthétiser les recherches et de l'exposer.
- Connaissance de l'environnement « qualité » au sein des industries
- Connaissance de la réglementation au sein des industries de Santé
- Autonomie dans la conception et la réalisation des projets confiés.



Formation et Recherche :

La part des enseignements effectués par les socio professionnels est entre 40-45% au sien de cette formation. De plus le conseil de perfectionnement permet de s'assurer de l'adéquation des enseignements mais aussi des projets tuteurés avec la réalité socio-économique des secteurs d'activités de notre formation

Contenu de la formation et des Unités d'enseignement :

UE	Crédits européens	Compétences attendues	Disciplines concernées	Durée totale (en heures)
UE 0	3	Harmonisation	UV CHIMIE	40
			UV SANTE	40
UE 1	3	Méthodologie de collecte et de synthèse de l'information	Bibliographie informatisée Veille technologique	20 10
UE 2	3	Bases de la cosmétologie Connaissance des produits	Physiologie de la peau Biochimie Tests des produits cosmétiques	10 10 20
UE 3	3	Environnement réglementaire	Réglementation des produits de santé	30
UE 4	3	Protocoles d'études Appareillage	Préformulation	42
UE 5	9	Formulation du lot paillasse au lot industriel	Développement du médicament	80
UE 6	6	Validation des méthodes Appareillage, Métrologie	Contrôle qualité des matières premières aux produits finis	68
UE 7	3	Méthodologie de formulation	Plans d'expériences	40
UE 8	6	Connaissance de l'environnement Qualité dans l'entreprise	Gestion de la Qualité Industrielle	65
UE 9	3	Communication technique en groupe	Anglais	30
NOMBRE TOTAL D'HEURES				505
UE 10	6	Gestion de projets	Projet tuteuré	140
UE 11	12	Insertion professionnelle	Stage 16-24 semaines ou alternance	

Régime d'inscription :

Formation en apprentissage — La formation est en alternance entre la faculté et l'entreprise qui emploie l'étudiant/alternant. Les étudiants-alternants en Apprentissage ou en Contrat de Professionnalisation en raison de leur statut sont soumis au droit du travail.

Les deux types de contrats possibles pour suivre notre formation

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Partie Employeur

Partie Etudiante

Partie CFA

Le formulaire (contrat) est à imprimer et signer en 3 exemplaires
→ **IL FAUT L'ENVOYER AU CFA FORMASUP Rue Ste BARBE à MARSEILLE**

LE CONTRAT DE PROFESIONNALISATION

- Attention il faut d'abord que l'entreprise prenne contact avec FORMASUP et/ou avec La formation → **Etablissement de la convention qui devra être validée par les OPCA**

Laboratoire de Pharmacie Galénique
Professeur P. PICCERELLE